



Polysémie et pharmacie dans le Tiers Livre

Marie-Luce Demonet

► To cite this version:

Marie-Luce Demonet. Polysémie et pharmacie dans le Tiers Livre. Rabelais et le Tiers Livre, 1996, Nice, France. pp.61-84. halshs-00264797

HAL Id: halshs-00264797

<https://shs.hal.science/halshs-00264797>

Submitted on 24 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Polysémie et pharmacie dans le *Tiers Livre*

Marie-Luce DEMONET

Professeur émérite, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance/ CNRS UMR 7323
Université de Tours, membre senior de l'Institut Universitaire de France

Première publication : « Polysémie et pharmacie dans le *Tiers Livre* », dans *Rabelais et le Tiers Livre*, colloque de Nice 1996, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice, Nouvelle série n° 25, 1996, p. 61-84¹.

Version d'auteur. Mise à jour : 24/09/2017

Résumé

Le Pantagruélion du *Tiers Livre*, plante « impossible » et sophistique, est un remarquable exemple de polysémie référentielle, où la recherche des sources s'est avérée féconde : des passages énigmatiques (la plante consommée « en fricassée », les mystérieuses machines « cataractes »), difficiles à expliquer par les descriptions chez Pline de deux plantes existantes, le chanvre à tisser et le lin, peuvent l'être en y ajoutant le papier/papyrus et le chanvre psychotrope. Le *goutteux* « calloier des îles Hyères » se transforme en *goûteur* de bonnes drogues, aiguillons et véhicules de la vérité dans un royaume de France exalté par la dimension conquérante de l'écrit.

* * *

Or ce n'est pas chose honneste de disputer, et contester des noms : et n'est pas necessaire d'en estre curieux, ains mieulx vault insister aux diversités des choses : esquelles si l'on peche, grand dommaige, et mal advient aux malades.² (Galien)

Le fonctionnement de la polysémie dans le *Tiers Livre* peut se concentrer sur l'exemple du pantagruélion, puisque cette « herbe » n'existe que dans l'univers romanesque de Rabelais et soulève à elle seule un grand nombre de problèmes littéraires, sémantiques et logiques. Création linguistique imaginaire, le nom du pantagruélion avec le concept qu'il suppose permet de faire le point sur ce que j'ai appelé le *no(vi)men*, d'après Lodovico Castelvetro³.

Rappelons l'envol lyrique de la dernière page :

Indes cessez, Arabes, Sabiens
Tant collauder vos Myrrhe, Encent, Ebene, [...]
Graces rendez es cieulx un million :
Et affermez de France heureux le regne,

¹ Ouvrage épuisé. Voir les deux articles de Louis-Georges Tin, 2000 et 2011, qui ont prolongé la première version de celui-ci. Les références aux œuvres de Rabelais correspondent désormais aux exemplaires originaux et aux éditions numériques en XML/TEI disponibles sur les sites des Bibliothèques Virtuelles Humanistes et ReNom (Marie-Luce Demonet (dir) : <http://bvh.univ-tours.fr> et <http://renom.univ-tours.fr>). Le CD-ROM Rabelais, *Les Electro-Chroniques*, éd. M-L. Demonet et le laboratoire EQUIL XVI (Université de Clermont-Ferrand), Paris, Les Temps qui Courent, 1994 (avec index et concordances), est depuis longtemps épuisé, comme la version papier publiée par l'Université de Poitiers (La Licorne, 1999). La base textuelle publiée sous Hyperbase par Étienne Brunet (Université de Nice, 1995), qui correspond au CD-ROM et à l'édition de La Licorne, n'est plus accessible.

² Claude Galien, *Le Cinquiesme Livre des Simples...*, traduit par Jean Canape, 1542, p. 23.

³ Dans *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, 1992, II^e partie. Une étude sur la polysémie chez Montaigne et au XVI^e siècle est développée dans Marie-Luce Demonet, « Des mots voyageurs. Étude de la polysémie dans les *Essais* », 1995.

On quel provient Pantagruelion.⁴

Ce sont les derniers mots du roman. Tous les commentateurs traduisent *regne* par « royaume », ce qui ne devrait pas exclure cependant le sens temporel de « règne » afin de ne pas éliminer la notion de temps incluse dans ce terme. Le règne de qui ? L'article défini ne le définit pas : il peut s'agir du règne de François I^{er} ou de celui de Henri II, selon le moment de la lecture et l'édition choisie. Il n'est pas non plus nécessaire de choisir entre le sens spatial et le sens temporel : l'effet polysémique étant précisément de conserver les deux options conjointement.

Tenir compte du temps, c'est ce que peut faire une analyse du contenu référentiel et sémantique du pantagruélion. Cette plante impossible n'est saisie mentalement que si l'on superpose à la description botanique une histoire qui inscrit ses différentes espèces dans une durée. Il s'agit d'un cas de polysémie référentielle à analyser dans le temps intérieur du récit. Cette approche tente d'expliquer des détails dont les commentateurs, à ma connaissance, n'ont pas rendu compte de façon complète : énigmes dans l'énigme, ces éléments inexpliqués obligent à un effort supplémentaire d'interprétation, comme dans le cas du pantagruélion consommé « en fricassée », ou mis en rapport avec l'art de l'imprimerie et les « instruments cataractes ». D'autres référents possibles n'annulent pas les interprétations antérieures, mais les complètent ou s'y superposent.

Verdun-L. Saulnier et Michael Screech parlent tous les deux, à juste titre, de l'*énigme* que représente la plante⁵. L'énigme, en poésie, consiste en une énumération de détails qui fait deviner l'objet par convergence d'indices. Mais le discours énigmatique et obscur est, pour les grammairiens, un vice. De même la polysémie, ou jeu sur les différents sens d'un mot, est un sophisme répertorié et analysé par les dialecticiens, sauf, naturellement, s'il relève de la poétique ou de la rhétorique et s'il fonctionne comme une figure.

Or le pantagruélion n'est pas une énigme à clef unique : il présente comme on sait un rapport étroit avec deux plantes existantes, le chanvre et le lin, mais ce ne sont pas les seules⁶. En outre, le statut du narrateur dans cet ensemble de chapitres pose problème : même si la plupart du temps on met en parallèle l'éloge du pantagruélion avec l'éloge des dettes (chapitres 3 et 4), il est difficile de souscrire sans réserves à ce rapprochement. En effet, l'éloge du pantagruélion présente beaucoup de traits communs avec l'épilogue des comédies et le narrateur reprend la parole dans une énonciation qui ressemble plus à celle du prologue qu'à la louange des dettes. On est en droit de supposer que le narrateur a repris une *persona* active dans la fiction, qu'il est redevenu à nouveau Alcofrybas, éliminé par la critique à cause du « François Rabelais, docteur en Medicine » imprimé sous le titre du *Tiers Livre* dans les deux éditions de 1546 et 1552. Le « Calloier [moine] des Isles Hieres », présent sur la page de titre des éditions de 1546 et 1547 seulement, serait cependant assez bien venu dans la troupe des compagnons de Pantagruel, à condition qu'on lui pose la même question que dans *Pantagruel* : « D'où viens-tu, Alcofrybas » ? et qu'il réponde : « De l'intérieur de la fiction, Monsieur »⁷. C'est comme si Alcofrybas promu « calloier » était revenu de l'autre monde, comme Gargantua, pour nous en porter nouvelles et donner son point de vue d'expert sur le doute proposé. Dernier spécialiste (mais de quoi ?), après le fou, le Calloier conseille d'emporter du pantagruélion, comme Epistémon avait conseillé à

⁴ Le *Tiers Livre des faits et dicts Heroïques du bon Pantagruel*, Paris, Michel Fezandat, 1552, ch. 52, f. 170r=f. 160r (à partir du folio 122, la numérotation de l'édition originale est décalée de dix feuillets) ; BVH 2009 (éd. de 1546) et 2011 (éd. de 1552). Sauf mention spécifique, le texte cité est celui de 1552, avec ses graphies et ponctuations originales ; la correction des coquilles et de la numérotation des pages est encodée et vérifiable grâce aux options de consultation.

⁵ V.-L. Saulnier, « L'énigme du pantagruélion... », 1956, et M. Screech, édition du texte, 1964, p. 327.

⁶ François Rigolot y voit plutôt du laurier aux feuilles persistantes, emblème de la gloire littéraire dont Rabelais parodie la mode pétrarquaisante (« Rabelais's Laurel for Glory : A further Study of the 'Pantagruelion' », 1989). D'autres commentateurs ajoutent l'*anneda* antiscorbutique qui avait permis de guérir Jacques Cartier et ses compagnons. Pour les plantes du *Cinquième livre*, voir Marie-Madeleine Fragonard, « Les petites sœurs du Pantagruélion », 2001.

⁷ *Pantagruel*, Lyon, François Juste, 1542, ch. 33, f. 130r ; BVH 2012.

Panurge de prendre de l'ellébore. Il se permet également une sorte de vaticination par dieux interposés, puisque ceux-ci, effrayés par les vertus du pantagruélien, prophétisent pour Pantagruel ce que Panurge souhaitait pour lui-même : « Il sera de brief marié, de sa femme aura enfans » (ch. 51, f. 156r).

Panurge reste naturellement insatisfait. Qui sait pourtant si ce pantagruélien, chargé en masse sur la Thalamège, n'est pas précisément le remède pour faire disparaître la « puce en l'oreille » ? La mise en parallèle avec le Prologue permet d'insister sur le rapport étroit qui unit le pantagruélien et l'ensemble sémantique constitué par le vin, la bouteille et le tonneau. Sur le plan du lyrisme et de l'exagération, cette louange (Rabelais n'utilise jamais le mot *éloge*) vaut bien celle des dettes. On la prend généralement plus au sérieux, bien qu'elle ne soit pas exempte de beaux sophismes, et, comme l'envolée de Panurge, de sophismes créateurs. L'utilisation de la polysémie est le noyau de cette créativité étudiée ici sous quatre titres :

1. La conscience polysémique
2. Le principe de déclassement
3. Les nouveaux usages
4. Le pantagruélien comme drogue d'immortalité.

I. La conscience polysémique

Il n'y a pas assez de noms pour toutes les choses.

Depuis l'Antiquité, philosophes et grammairiens essaient de décrire le phénomène général de l'ambiguïté, à l'intérieur duquel s'inscrit la polysémie. Mes références pour la période antique et médiévale viennent en grande partie du recueil d'études sur *L'Ambiguïté* dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, où P. Ebbesen, J. Lallot, F. Desbordes, I. Rosier et J. Cerquiglini donnent des analyses très précises et indispensables à la compréhension de la notion de polysémie à la Renaissance⁸.

On considérerait que si certains mots réfèrent à plusieurs choses, c'était à cause d'une « pénurie de noms », le nombre de choses et notamment de choses nouvelles et inventées venant à excéder le vocabulaire initialement reçu par les nations. Les historiens de la linguistique insistent sur le fait que pour Boèce, le principal traducteur et commentateur d'Aristote, la polysémie affecte les choses et non pas les noms. Le terme grec le plus courant est *homonymos*, traduit par *aequivocus* chez Boèce quand il s'agit d'un cas d'ambiguïté issu de l'usage, et par *multiplex* quand il s'agit de plusieurs sens déjà présents dès la première imposition. *Homonymos* devrait être traduit par « mot à significations multiples ». Quant à *polysemos*, il est extrêmement rare dans la métalangue classique et chez les médiévaux autant que je puisse en juger. Il apparaît cependant avec le sens de *multiplex* chez Theodor Bibliander dans ses *Institutions de la langue hébraïque* de 1535, dans les éditions augmentées du *De Copia* d'Érasme et dans la préface de Robert Estienne à sa *Biblia* de 1557⁹ : à la différence d'Érasme qui considère la polysémie

⁸ I. Rosier *et al.*, *L'Ambiguïté. Cinq études historiques*, 1988. Il faudrait compléter ces excellentes contributions avec des analyses portant sur des problèmes scolastiques corrélés, comme celui de l'opposition entre univocité et équivocité chez Duns Scot et ses disciples.

⁹ T. Bibliander (Buchmann), *Institutionum... liber unus*, 1535, f. 15r, et R. Estienne, *Biblia*, 1557 : « Si qua igitur in contextu, servata hebraica phrasi, fideliter quidem, sed paulo obscurius, conversa fuerant, ea ad Latini sermonis consuetudinem revocantes (prae fixis semper Hebraicis vocibus) apertissima effecimus. si quod item Hebraicum vocabulum non satis significanter uno Latino in contextu redditum fuerat, nec reddi potuerat, operam dedimus ut ejus vim synonymis quantum fieri posset exprimeremus. Praeterea vero quia multarum vocum Hebrai-/carum, quod sint *πολυσέμοι*, diversae interpretationes à diversis allatae fuerunt. (f. ¶ ir-v). Érasme, *De Duplici copia verborum et rerum*, I, ch. X, 1512 (chapitre modifié et amplifié par la suite, qui devient le ch. XI) ; Bâle, 1540, p. 6. « La Double abondance des mots et des idées », dans *Œuvres choisies*, trad. Jacques Chomarat, 1991, p. 242 : « Donc la première et la plus simple méthode de variation repose sur les mots qui, tout en étant différents, désignent absolument la même chose si bien que cela ne fait aucune différence pour le sens d'employer l'un plutôt que l'autre. C'est ce que les grammairiens appellent des synonymes, contraires de ce qu'on nomme des homonymes ; ceux-ci, certains ne craignent pas de les nommer équivoques, ceux-là univoques, bien que, selon les

comme une figure de la *copia*, mais, à l'instar de Bibliander, Estienne appelle *polysemoi* les mots de la langue hébraïque, pour en suggérer l'extension aux autres langues. Ce terme qu'on lit chez saint Basile, présent dans le *Dictionarium* grec-latin de Johannes Cranston publié par Alde Manuce (1497), appartient au grec tardif et son usage aurait été motivé par l'étude des différentes versions de la Bible¹⁰.

Si le mot *polysemous* est encore rare, cela n'empêche pas que la notion de polysémie soit présente par les équivalents latins *aequivocus* et *multiplex*. Il semble aussi que l'apparition sporadique, mais nette, de ce nouveau mot de la métalangue soit significative d'une réflexion sémantique chez les humanistes à partir des années 1530-1540. Rabelais n'utilise qu'une seule fois « homonymie » dans *Gargantua* (ch. 9), deux fois « ambigu » dans le *Tiers Livre* (ch. 43 et 44). On lit « equivoquez » dans *Pantagruel* (ch. 21) et « equivoques » dans le *Tiers Livre*, dans la triade réunissant « amphibologies, equivoques et obscuritez de mots », au début du chapitre 19, quand Pantagruel propose de consulter des oracles gestuels. L'occurrence d'« équivoque » dans le Prologue du *Quart Livre* à propos du double sens de « cognée » fait office de commentaire théorique à celle du *Tiers Livre*¹¹.

Les exemples de *Gargantua* et de *Pantagruel* se rapportent au sens étroit d'*homonymos-aequivocus* qui se limite au jeu de mots, comme pour les « homonymies tant ineptes » s'appliquant aux découpages opérés par les rébus. « Équivoquez sur A beau mont le viconte [*sic*] » va dans le même sens critique dans sa contrepèterie, soutenu par l'usage des rimes équivoques telles que les pratiquaient les grands rhétoriciens : or ce sens restreint n'est pas attesté par Boèce, mais par Martianus Capella probablement d'après Varron¹². En revanche, la situation médiane entre amphibologie et obscurité dans le *Tiers Livre* indique sans doute un rapport plus étroit avec la polysémie telle que nous l'entendons¹³.

Les problèmes d'interprétation posés par les oracles viennent plutôt des amphibologies car ils portent sur des énoncés entiers. Mais l'obscurité des mots est aussi patente : quand Panurge rêve de cornes, il oppose à l'interprétation monosémique de Pantagruel une polysémie symbolique qui ne manque pas d'autorités. Dans le cas du pantagruélion, le problème est autre : ce nom est un néologisme et le signe mental qu'il signifie se compose des différents signes mentaux des plantes que l'on reconnaît¹⁴. Dans la nomination du pantagruélion interfèrent non seulement les référents réels que sont les plantes réelles du chanvre et du lin, mais également des référents textuels comme le chanvre vu par Pline, ou par des Grecs obscurs, ou encore par de non moins énigmatiques « pantagruélistes modernes » qui peuvent renvoyer à d'autres textes moins connus ou à des textes fictifs. Dans les deux cas, on peut dire que le *mode de signifier* n'est pas le même. S'il s'agit d'un référent textuel, la polysémie ne porte pas sur les mots ni sur les choses, mais sur les signes mentaux. S'il s'agit d'un référent réel (comme le « vrai » chanvre ou le « vrai » lin), la polysémie porte sur les choses, bien que la linguistique moderne se place seulement sur le plan des mots.

dialecticiens ces désignations conviennent mieux aux choses elles-mêmes qu'à leurs noms : car, des mots différents ayant le même sens nous les appellerons plus correctement 'isodynamiques' et leurs contraires 'polysémiques' ».

¹⁰ Johannes Cranston et Alde Manuce, *Dictionarium graecum...*, 1497 : *polysemos* « multa significans » [f. 128r] ; dans la préface, l'auteur dit avoir compilé entre autres Julius Pollux, Suidas, Pausanias, Aristophane, Aristote et Galien.

¹¹ *Quart Livre*, Paris, Michel Fezandat, 1552, Prologue : « Roy Juppiter, on temps que par vostre ordonnance et particulier benefice j'estois gardian des jardins en terre, je notay que ceste diction Coingnee est equivocque a plusieurs choses. Elle signifie un certain instrument, par le service duquel est fendu et couppe boys. Signifie aussi (au moins jadis signifioit) la femelle bien a point & souvent gimbretiletoltee » (f. B7v, BVH 2011 ; éd. M. Huchon, 1994, p. 530).

¹² *Gargantua*, 1542, ch. 9, f. 26v, et *Pantagruel*, 1542, ch. 21, f. 88r. Voir Françoise Desbordes dans *L'Ambiguïté...*, 1988, « Homonymie et synonymie d'après les textes rhétoriques latins », p. 56 ; Irène Rosier, « Évolution des notions d'*equivocatio* et *univocatio* au XII^e siècle », *ibid.*, p. 103 *sqq* ; Jean-Claude Chevalier, « La synonymie dans les manuels pédagogiques du début de la Renaissance », 1997.

¹³ *Pantagruel*, 1542, ch. 21, f. 88r ; l'édition *princeps* (1532) montre une abréviation : le vicôte » (ch. 14, f. Liiv). « Polysémie » en tant que calque français n'entre dans la langue qu'en 1897, avec Bréal.

¹⁴ Ce point a été développé dans Marie-Luce Demonet, « Le signe mental dans l'œuvre de Rabelais », 1996 et « Que reste-t-il du langage mental dans les textes philosophiques français, à la fin de la Renaissance ? », 2009.

L'identification du pantagruélien —et donc la solution à la devinette— avec le chanvre est immédiate quand on a le texte de Pline sous les yeux. Or le chanvre n'est jamais nommé dans ces chapitres du *Tiers Livre*, alors que c'est une plante très connue en France à cette époque et décrite par tous les botanistes. Elle figure dans la plupart des herbiers médicaux et dans les pharmacopées ; elle est considérée, à l'égal du lin, comme l'un des « simples »¹⁵. Le lin en revanche est mentionné par Rabelais à l'occasion de la liste des plantes parasites (« plus que la teigne et la cuscute au lin... », ch. 51, f. 152v). En outre, deux chapitres différents de Pline concernent le chanvre : l'un, qui fait la confusion entre le chanvre et le lin comme plante textile, le range sous le nom de lin (II, XIX, 9) ; l'autre, sous le nom de chanvre, qui classe sommairement la plante avec la fêrue et le fenouil (II, XX, 23). La confusion de Pline est donc assumée par le narrateur qui la transcrit, bien que personne alors ne confondît le chanvre et le lin, plantes assez différentes par leur aspect et leurs mythologies. Ce que Pline appelle « lin », c'est l'ensemble des propriétés communes au chanvre et au lin et que Rabelais appelle « pantagruélien ». Certains commentateurs ajoutent comme clé de la devinette l'amiant ou « alun de plume », puisque le pantagruélien possède la même incombustibilité, en partie empruntée à Pline dans ses remarques sur le lin « asbestin » (II, XXXV, 52). Le narrateur dit pourtant : « ne me alleguez l'alun de plume » (ch. 52, f. 158v), par une prétérition évidente pour tout lecteur de textes anciens. L'alun est certes différent de l'amiant alors qu'il présente les mêmes propriétés que le pantagruélien : il contient de l'aluminium et peut servir à faire cuire un œuf dur ou, pourquoi pas, les restes des parents morts. Usage anticipé de notre familier papier d'aluminium ménager.

Un cas de superposition semblable concerne le mystérieux *eonem* qui, de l'aveu même de Pline, n'existe que dans les écrits d'un certain Cornelius Alexander. La confusion est encore niée par le narrateur. L'*eon* reste une plante non pas textile mais textuelle, que le traducteur de Pline, Du Pinet, ne cherche même pas à rendre en français¹⁶. C'est avec du *larix* (mélèze) et non avec l'*eon* que les parties en bois de la Thalamège sont fabriquées, bien qu'il ne faille pas confondre —le narrateur insiste encore— *larix* et pantagruélien¹⁷. Le Calloier emprunte donc une série de propriétés à différentes plantes (textuelles ou réelles) dont il nie la parenté avec le pantagruélien. Elles ne lui servent que de faire-valoir et de faire-obscurcir. L'intention est d'égarer le lecteur, d'autant plus que la confusion de celui-ci peut augmenter avec la taille de son érudition. Plus on en sait, moins on comprend.

Tous les moyens sont bons dans cette entreprise d'égarement sémantique. Le Calloier dit que Pantagruel a donné son nom à une plante qui existait avant lui, puisqu'il n'en a inventé que les « usages ». Comment s'appelait-elle alors ? Elle ne s'appelait pas, ou bien elle s'appelait *cannabis* + *linum* + *asbestos*. Le nom même de « pantagruélien » ne désigne nullement ses propriétés et signale seulement le rapport « idéal » avec Pantagruel : elle est formée avec le suffixe *-ion*, qui sert à nommer un certain nombre de plantes en grec, et même en français par étymologie populaire (« dent-de-lion », le vulgaire pissenlit). L'allégeance au grec était déjà inscrite dans l'étymologie attribuée par Rabelais à Pantagruel (*Panta* = tout), mais on ne négligera pas non plus la composante hagarène (arabe), dans ce « gruel » à la fois cru, grand et cruel.

Un autre moyen de confondre le lecteur est de jouer sur l'orthographe, car les mystérieux instruments « catharacts » ont deux graphies qui renvoient à deux catégories grammaticales : l'édition de 1546 écrit « catharacts »¹⁸ et celle de 1552 « catharactes ». Les dictionnaires de l'époque en font un adjectif ; la graphie en *-e* peut en faire un nom en apposition, aussi bien qu'un adjectif ; la première version avait en

¹⁵ Voir par exemple la *Pratique et Chirurgie* de Giovanni de Vigo, 1525, f. 173r.

¹⁶ Pline, *Histoire du monde*, trad. d'Étienne Du Pinet, 1562, t. I, L. XIII, ch. XXII, p. 520 : « Un arbre nommé *Eon*... ». L'interprétation ésotérique de Kurt Baldinger (« Eon, plante énigmatique chez Rabelais, et le Pantagruélien », 1993), et de M. Huchon (*Œuvres de Rabelais*, 1994, p. 1454), n'est pas suffisamment étayée.

¹⁷ Des commentateurs comme Du Pinet et Ruel signalent l'erreur de Pline sur le mélèze, soulignant que cet arbre fait un excellent bois de chauffage, à condition qu'il soit accompagné.

¹⁸ *Tiers Livre*, 1546, BVH 2009, p. 332. 1552, BVH 2011, f. 150r.

quelque sorte accordé l'adjectif avec le nom « instruments » alors que l'édition définitive hellénise le terme et lui donne une autonomie. En outre, aucune des transcriptions du terme grec consultées ne propose un *th* car la lettre grecque correspondante est un *tau* ; l'insistance pseudo-hellénisante sur le *th*, graphie non rectifiée, peut favoriser le rapprochement en fausse étymologie avec *catharos*, « pur ». Cela n'aide pas beaucoup à la compréhension technique du terme qui peut être interprété comme ce qui peigne (chez Claude Gaignebet et Jean Céard, d'après Pline)¹⁹, ou comme un instrument en forme de herse comme chez Vitruve, et le mot peut vouloir dire aussi quelque chose qui s'abaisse pour rompre et déchiqueter²⁰. Dans le premier sens le chanvre ou le lin serait simplement séparé de sa partie ligneuse inutile ; dans le second sens il serait entièrement déchiqueté ; dans les deux cas l'opération se ferait avec une intention de purification. Sans choisir pour le moment entre le peigne et le déchiqueteur, il est possible de dire que les deux sens sont acceptables. Rabelais aurait tout à fait sciemment (en laissant dans le vague l'identité de ces « pantagruélistes modernes ») utilisé la polysémie référentielle pour aider le lecteur à construire non pas un mais plusieurs sens.

Les auteurs de lexiques à l'époque de Rabelais donnent à « équivoque » une assez grande extension de sens : un mot *équivoque* peut renvoyer à deux ou à plusieurs sens qui peuvent être contraires. En matière de référent réel, il ne peut y avoir de « contraire » au lin ou au chanvre ; en revanche, peuvent coexister dans le pantagruélion des propriétés contradictoires. J'en ai relevé quelques-unes : la plus évidente est la contradiction entre le fait de présenter la plante comme contenant toutes les vertus des plantes avec une utilité maximale (fabrication des sacs, des nappes, des ficelles, des filets de chasse), et de consacrer un long passage à la façon dont elle étrangle les pendus²¹. Le texte oblige à revenir sur le mot *vertu* qu'on interprète alors dans un sens plus général de propriété, en bien ou en mal. Cette herbe est un médicament et, comme dans le cas du *pharmakon*, il peut être dangereux d'en absorber trop ; elle sert à faire du feu (par la « flambe claire » et par l'étoupe), mais elle peut être incombustible. Étrangleuse, la plante est aussi étranglée, comme le lin étouffé par la cuscute, censé guérir l'angine et la toux (Fuchs)²², ce qui n'est pas le cas du chanvre. La partie ligneuse est inutile, sauf à gonfler les vessies de porc et à « syphoner le vin nouveau », ce qui n'est pas si inutile. Les textes latins portent *inanis*, qui peut être traduit effectivement par inutile ou par « vide », cas d'homonymie accepté par saint Augustin puisqu'il s'agit d'un jeu sur les sens issus d'une langue étrangère. C'est une plante annuelle, mais elle est comparée aux véritables arbres dans l'élection d'un « roi de bois ». Enfin, elle est récoltée à la canicule, le 22 juillet (à la Madeleine, le 25 juillet, précise Du Pinet) puisqu'elle est lin, mais plus loin elle l'est « quand les cigales commencent à rouer », c'est-à-dire à l'équinoxe d'automne, puisqu'elle est chanvre²³.

Autre contradiction notable quand on suit les sources de Rabelais : le chanvre éteint le sperme et Rabelais lui-même met le *chenevis* parmi les anti-aphrodisiaques au chapitre 31 du *Tiers Livre*. Il est en effet chaud au 3^e ou 4^e degré et dessicatif, disent les pharmacopées. En cela Rabelais répète Dioscoride, Pline, Galien, *Le Jardin de Santé* de Jean de Cuba, l'*Herbarius Latinus*, Léonard Fuchs, et sans doute bien d'autres. Mattioli précise que cet effet se produit « si on en mange trop » ; Avicenne avait dit, « pour qui mange souvent de l'écorce », rapporte le *Jardin de Santé*. Or partout, pour le lin, on précise qu'il est moyennement chaud, émollient, et que la graine de lin excite à l'amour (surtout si on ajoute du poivre). On voit que c'est la propriété dominante du chanvre et non pas celle du lin qui a été choisie ici. En revanche le lin, d'après Pline, est préféré pour la mention de la nature du sol qui doit être sableux, comme le reprend le Calloier par la précision locale et bien française des Sables d'Olonne : or les

¹⁹ C. Gaignebet, *A plus haut sens*, 1986, I, p. 140 ; J. Céard, éd. du *Tiers Livre*, 1995, p. 452.

²⁰ Cependant le *Tresor* de Nicot (1606) traduit *eschuse* par *cataracta* (à l'entrée *eschuse*).

²¹ Sur la catégorie des plantes étrangleuses, voir Nicolaus Leonicens, *De erroribus...*, 1537, p. 24. Polydore Virgile avait déjà inséré cette remarque dans sa propre compilation inspirée de Pline, *Les Memoires et histoire de l'origine, invention et auteurs des choses*, [1499], trad. fr. de 1576, mais en l'attribuant encore au lin (VII, ch. XI).

²² Leonard Fuchs, *Historia stirpium*, 1542, ch. 177, « De lino », p. 470-471.

²³ Pline-Du Pinet, *Histoire du monde*, 1562, II, L. XIX, IX, p. 100.

contemporains et les Anciens (à commencer par Théophraste) disent tous que le chanvre se plaît dans les sols gras et humides, comme l'étaient les terres de Thélème près de la Loire en Touraine²⁴.

Pantagruel est inventeur de nouveaux usages comme la corde des pendus, mais le pantagruélion est « paré » (ce qui a le sens technique de rouissage et de décorticage) « selon la diversité des peuples et la phantasie des nations »²⁵. Qu'est-ce qui revient alors en propre à l'inventeur ? Le principe de la pendaison ? Le narrateur avertit du contraire. L'ambivalence est à ce propos savamment maintenue : avaler les bons morceaux, faire sortir les bons mots. L'ambiguïté ne peut être résolue que si l'on considère l'étranglement comme un équivalent hyperbolique de la soif qui prend à la gorge. La figure permet d'établir un lien et de résoudre la contradiction, à moins de considérer la composante maléfique du chanvre comme fondamentalement liée à la mort²⁶.

Le pantagruélion, dont on attendait mille vertus univoques, apparaît plutôt ici comme une plante de perplexité. L'adjectif *perplexe* sert souvent aux auteurs de dictionnaires (Charles Estienne dans celui de 1552 par exemple) à traduire *ambiguus*, *ambigue*, par « *perplexe loqui* ». Pour résoudre le doute, il faut emporter avec soi cette plante elle-même de nature et de propriétés douteuses, quoi qu'en dise éloquemment le narrateur²⁷.

II. Le principe de déclassement

La solution par l'herbe de perplexité n'étant pas satisfaisante, le lecteur est conduit à interroger les outils d'analyse de l'époque pour essayer de voir si, par une simple méthode de classement en genre et espèce, on ne peut pas venir à bout d'apparentes contradictions.

Augustin, dans *De Dialectica*, hérite de la tradition logique boécienne et des élaborations ultérieures, et peut être pris comme référence pour l'étude de ce mot *multiplex*²⁸. Un nom est multiple quand dès l'imposition il a plusieurs sens auxquels répond pour chacun une définition. L'exemple classique est *canis*, le chien, qui a trois « sens » : l'animal qui aboie, la constellation et le chien de mer. Si un sens est dérivé de l'autre par métaphore puis catachrèse, le mot est *équivoque* (l'exemple est le pied de la montagne) ; s'il apparaît en trope seulement dans le contexte (comme dans « *prata rident* », les « prés rient »), il relève de la poétique. Le pantagruélion est-il *multiplex* par imposition ? Comme l'auteur a réalisé lui-même cette imposition, seul le texte peut renseigner, à condition de débaptiser les plantes existantes comme le chanvre et le lin. Les plantes multiples qui peuvent prétendre correspondre en partie au pantagruélion ont effectivement des définitions différentes, mais celles-ci sont mêlées dans la structure emphatique de l'éloge²⁹. Le rhéteur s'enthousiasme tellement de son discours qu'il accumule les propriétés de sa plante mirifique jusqu'à la plus improbable, l'immortalité.

Selon une approche nominaliste, le « genre » du pantagruélion n'existe pas plus que l'animal en soi ; de même, le chanvre et le lin sont « synonymes » au sens de la logique antique, c'est-à-dire que ce sont deux espèces se rapportant à un même genre (Aristote, début des *Catégories*). Le problème est que, même si l'on distingue théoriquement un pantagruélion-chanvre et un pantagruélion-lin, la description donnée mélange et sélectionne les propriétés des deux, comme dans la composition d'une chimère, en exagérant fortement la confusion déjà opérée par Plinie. Rabelais brouille encore les pistes en faisant

²⁴ Un rouissoir (pourrissoir) à chanvre existe encore entre Bréhémont et Rigny-Ussé en Indre-et-Loire, dans la zone où Thélème est virtuellement bâtie.

²⁵ Voir aussi Jean Ruel, *De natura stirpium*, 1543, qui parle de la « ratio parandi » pour le lin et le chanvre (p. 20).

²⁶ C. Gaignebet, *A plus haut sens*, 1986, I, p. 176.

²⁷ Voir la thèse de Stéphan Geonget, *La notion de perplexité à la Renaissance*, 2006.

²⁸ Augustin, *De Dialectica*, 9. Voir l'article « Homonyme/ Synonyme » du *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Barbara Cassin (dir.), 2004.

²⁹ Pour la Rhétorique à Herennius, l'équivoque est une figure de l'emphase (IV, 66-67).

allusion au *cannabis sylvestris* qu'il rapproche de l'eupatoire (plante souvent décrite avec le chanvre) et dont il dit qu'on peut l'appeler « pantagruélien sauvaginé ». Les opinions des naturalistes de l'époque divergent en effet sur l'existence de ce *cannabis sylvestris*, qui sent mauvais, qui pousse sur les sépulcres (chez Hieronymus Tragus)³⁰, qu'on appelle dans les officines françaises « *cannabis* d'Avicenne » et qui, dans une traduction française de Théophraste (1644), est appelée « herbe à punaises ». Léonard Fuchs, que Rabelais a probablement utilisé, refuse d'en donner la planche car il ne l'a jamais vue³¹. D'autres la décrivent, comme son contemporain Tragus, mais toujours d'après les Anciens. Dioscoride a interverti les deux *cannabis* et Galien ne fait pas la différence³².

Une autre confusion entre ce qui relève de l'espèce et ce qui relève de la partie est perceptible. Chez Pline, on distingue trois parties dans la tige fibreuse, d'inégale qualité : *Mesa* (moyenne), *Mylasea* (la plus proche de l'écorce), et la partie proche du fêtu. Plusieurs commentateurs ont cru qu'il s'agissait de trois sortes de *cannabis sativa*, la troisième étant la *Rosea*, donnée par Rabelais comme le lieu où pousse le pantagruélien. Une certaine confusion règne donc dans la nomenclature en pleine révolution à cette époque, puisque se font concurrence des herbiers alphabétiques, des pharmacopées triées par maladies et des histoires des plantes opérant un classement systématique par grands genres (légumes, arbres, fruits, plantes exotiques).

Si Rabelais ne distingue pantagruélien cultivé et pantagruélien sauvaginé que par une allusion de connaisseur, en revanche, il insiste sur la distinction entre mâle et femelle, le mâle ayant la semence délicieuse et dangereuse, la femelle ne donnant que des fleurs « inutiles ». Une telle inversion était courante chez ses contemporains. De même, la méthode comparative allait de soi : le pantagruélien ne possède pas en propre les cinq feuilles puisqu'il partage cette caractéristique avec l'eupatoire et surtout avec le *pentaphyllon* dont le nom s'apparente phonétiquement au *pantagruélien* si l'on se permet d'étymologiser à la manière d'Isidore de Séville³³.

Outre la différence de sexe et de qualité de la fibre, le narrateur mentionne explicitement que le pantagruélien asbeste est l'espèce d'un genre. On sait que Rabelais a traduit ici la description par Pline du lin asbeste, incombustible, et que la blancheur des linceuls et des habits de prêtre vient du lin de Karbasie³⁴. On sait aussi que le titre, où apparaît le mot « espèce », a été ajouté au moment de la renumérotation des chapitres (« comment certaine *espece* de pantagruélien ne peut par feu este consommee », titre du ch. 52). Dans l'édition de 1546, cette variété spéciale n'apparaissait pas comme telle et l'incombustibilité pouvait passer pour une propriété générale. Avec ce classement, le brouillage des sens référentiels se réduit quelque peu, et il est désormais plus facile d'admettre les deux rapports contradictoires au feu. Mais cet élément merveilleux renforce la rareté du produit, qui a toutes les chances de ressembler non à une plante, mais à un minéral. Par l'avancée de l'écriture et de la louange, le pantagruélien s'est mué en minéral fibreux inattaquable par le feu.

L'examen des tentatives de classement botanique à l'époque et le singulier mélange opéré par Rabelais invite à rechercher d'autres plantes qui pourraient entrer dans le composé. La paille qui sert à gonfler ou

³⁰ Dans Hieronymus Bock (Tragus), *De stirpium nomenclaturis...*, 1552, I, ch. 115, p. 350.

³¹ L. Fuchs, *Historia stirpium*, 1542, ch. 147, « De cannabe ».

³² Dioscoride, éd. de 1543, scholies de Leonicerus sur le L. III, ch. CLVI, f. 57r.

³³ Voir le *Jardin de santé* de Jean de Cuba, éd. de 1539, f. 85v, à propos de l'eupatoire ou « sauge sauvage » : « Et tout autour d'elle sont les feuilles divisees ainsi que pentafile ou chanvre. Et de laquelle les feuilles sont incisees et decoupees au bout et a la teste ainsi comme une see [=une scie] ». C'est peut-être d'un texte semblable que Rabelais tient la comparaison avec la lancette du chirurgien. Voir aussi H. Tragus, *De stirpium nomenclaturis...*, 1552, I, ch. 115, p. 350. Le rapprochement entre les feuilles d'eupatoire et celles de chanvre est contesté par Jacques Dubois (Sylvius) dans sa traduction et son commentaire de Meshue (1548), dans *Opera medica*, 1631, L. II, XV, p. 735. Charles Estienne dans le *Dictionarium* de 1552 traduit *pentaphyllon* par « Quintefeuille. Stoechade » (p. 734).

³⁴ Voir aussi Jean Ruel, *De natura stirpium...*, 1543, p. 331, à propos de ce lin très pur : « Nascitur in desertis adustisque sole Indiae, ubi non cadunt umbrae, inter diras serpentes ».

à siphonner n'est pas mentionnée par Pline. En revanche, ce sont les roseaux (*cana*, ou encore *calamus*) qui servent couramment à ces jeux. Une variété de roseau, le *papyrus*, possède en commun avec le chanvre et le lin certaines propriétés : on en faisait des bateaux, des cordages ; certains disent que les Égyptiens en mangeaient la racine. L'usage singulier le plus connu est la fabrication du papier. Or, si l'on réfléchit à la présence conjointe du chanvre et du lin intentionnellement remêlés par l'écriture narrative aux dépens des connaissances botaniques du temps, et si l'on se demande quel est l'usage des « pantagruélistes modernes » qui le mêle ainsi, la réponse référentielle pourrait être le *papier*³⁵. C'est avec des chiffons de chanvre, de lin, et de vieux cordages, que l'on fabriquait la pâte à papier depuis le XIV^e siècle en Occident³⁶. Or le papyrus a disparu et « du papier nous ne retenons plus que le nom » dit Charles Estienne dans son *Praelium rusticum*, d'après Leonicerus³⁷ : quand le papier de chiffes est apparu on lui a donné un nom « métonymique » qui ne correspond plus à sa nature. Polydore Virgile assure qu'on ne lui connaît pas d'inventeur³⁸. C'est une invention gigantesque à prendre. Le pantagruélien serait donc du chanvre-et-lin recyclé : les vieux « drapeaux » étaient mis à pourrir comme dans le rouissage du lin et du chanvre ; on malaxait l'ensemble pour casser les fibres avant de le séparer en trois qualités de pâte à l'aide de tamis³⁹. Le déchetage se faisait par des moulins à papier équipés de tranchets et de clous (les « instruments cataractes » ?). Sans la fabrication du papier à bon marché, rappellent Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, l'imprimerie n'aurait pu se développer⁴⁰ : « Ne periroit le noble art d'imprimerie ? » (ch. 51, f. 155r). Si l'on interprète ce passage en donnant aux sacs de chanvre le rôle de transporter les balles de papier, la désignation du contenu est à envisager de surcroît, le pantagruélien *multiplex* pouvant dénoter le contenant et le contenu⁴¹.

Un élément supplémentaire encourage à voir dans le papyrus l'une des plantes constituant le pantagruélien : au chapitre 52, l'orateur emporté par son élan pose une question à laquelle il ne peut lui-même répondre sans se contredire :

³⁵ Le rapprochement entre le pantagruélien et le papier m'avait été suggéré par l'exposition « Papiers » organisée à la Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand pendant l'hiver 1995-96.

³⁶ Voir C. M. Briquet, *Le Papier arabe...*, 1888, p. 37. Depuis la première publication de cet article, les ouvrages sur l'histoire du papier se sont multipliés. Voir la synthèse de François Roudaut dans *Le Livre au XVI^e siècle*, 2003, Introduction, note 6 : « Le papier apparaît au XI^e siècle en Espagne puis en Italie où l'on trouve en 1276 un moulin à Fabriano, ville d'où partiront, à la fin du XIV^e siècle, pour Padoue, Venise et Gênes, de nombreux maîtres papetiers. La première papeterie française est installée à Troyes en 1348 et l'usage du papier se répand tout au long du XV^e siècle. Déjà commun en France à partir du milieu du XIII^e siècle, il est fait de chiffons (développement du goût pour les tissus de lin - et par conséquent de leur production - à partir du XIII^e siècle) déchiquetés (la pâte de bois ne sera utilisée qu'à partir de 1840) par des moulins à maillets en usage du XII^e au XVII^e siècle, puis par des moulins à cylindres qui apparaissent en Hollande à partir de 1673 et qui sont mus par le vent » ; Jean-Paul Pittion, *Le Livre à la Renaissance*, 2013, ch. 1.

³⁷ Leonicerus sur Dioscoride, 1543, L. I, « De papyro », ch. C, f. 16r : « Fiebat apud veteres a papyro charta, cujus in Europa nunc evanuit usus, ita nomen remansit. Etenim quam ex contritis hodie linteolis chartam passim conficiunt, iisdem quibus et illa commendata dotibus, quippe tenuitate, candore, laevore, densitate Nilotice nostra charta non cedit, quam etiam vulgus imitatione papyrum vocat ». Charles Estienne écrit dans son *Praelium rusticum* (1531, p. 690) : « Postea vero id genus chartae inventum est, et nihilominus pristinum papyri nomen remansit, et distinctio generum [...]. Quod causa impulit nos ut genus aliud chartae inveniremus, quae tenuitate, densitate, candore, levore, phylurae longitudine et commodior est, et aspectu gratior : hanc opifices e nostro nomina Perottam numcupavere ». Dans l'édition de 1629, p. 489, on lit : « Nostris hominibus papyri ad chartas evanuit usus, quanquam adhuc nomen integrum retineat ».

³⁸ Polydore Virgile, *Les Memoires...*, 1576, VII, ch. 11, p. 181 : « Apres donc ce papier et carte duquel nous usons ordinairement fut inventé, et toutesfois on ignore le nom de l'inventeur : et le fait on de drapeaux vieux et deschirez, retenant ce nom de papier de l'arbrisseau ainsi nommé, sur lequel on escrivoit jadis ». Louis Le Roy, *De la vicissitude...*, 1575, L. II, f. 18v : « Le papier [...] qu' on fait de vieux drapeaulx trempez longuement, et briez [*sic*] au moulin, puis reduits en matiere pasteuse : laquelle estendue sur grille d'erain afin de l'egouter, et mise entre bourres de laine et pressee, aprez qu'elle est un peu deseechee, devient papier blanc subtil delyé et leger. »

³⁹ Voir aussi Jean Ruel, *De natura stirpium...*, 1543, p. 547 : « Nostrates chartae contritis in lanuginem linteolis, atque inter se plagulae juguntur ».

⁴⁰ L. Febvre et H.-J. Martin, *L'Apparition du livre*, 1958, ch. 1.

⁴¹ Les châssis peuvent être compris également comme des panneaux de toile ou de papier pour fermer les fenêtres.

Si j'avoys en ceste bouteille mis deux cotyles de vin, et une d'eau ensemble bien fort meslez, comment les demesleriez vous ? [...] comment les purifieriez vous ? J'entends bien, vous me parlez d'un entonnoir de Lierre. Cela est escript. Il est vray et averé par mille experiences. Vous le sçaviez desja. Mais ceulx qui ne l'ont sceu et ne le veirent oncques, ne le croyroient possible. Passons oultre. (Ch. 52, f. 167r=f. 157r)

Ce passage est particulièrement déconcertant sauf si l'on admet que la désinvolture du bonimenteur met en évidence son caractère facétieux. Ayant dans *Gargantua* (« évangile en françois » comme il est écrit) fait mention du lierre pour cette opération délicate⁴², il ne peut se dédire. Et pourtant, la série d'interrogations oratoires laissait supposer que le pantagruélion seul pouvait opérer cette difficile séparation. Le commentaire absurde et passablement tautologique sur le rapport entre croyance et expérience souligne la nature textuelle de la vérité dans cet éloge. C'est le roman *Gargantua* qui tient lieu de référence, et il est impossible de dire le contraire d'une vérité de fiction. « Croyez la ou non, ce m'est tout un ».

Impossible, sinon par le soutien d'une autorité cachée : l'auteur de l'encyclopédie médiévale le *Propriétaire des choses*, Barthélémy l'Anglais, signale d'après Isidore de Séville et une glose sur *Isaïe* que le papyrus a cette propriété de séparer l'eau du vin⁴³. Si l'on rapproche la mention de ce pantagruélion-papyrus « dont usent les friands à cachettes pour attirer le vin nouveau par le bondon », on peut considérer le papyrus également comme une espèce de pantagruélion, qui reste le genre de niveau supérieur. Cela permet en outre de resserrer les liens, déjà étroits, entre les vertus du vin et celles du livre ou du papier. Dans l'importante description du papyrus par Pline (I, L. XIII, ch. XI), on lit la description du même processus de trempage puis de décorticage et de lissage. Le papier de chiffes est cependant bien supérieur à l'antique papyrus : tous les auteurs qui consacrent quelques lignes à cette invention moderne notent que le papier actuel est plus blanc car on le blanchissait par un traitement spécial. Aussi blanc que le lin le plus précieux de Karbasie.

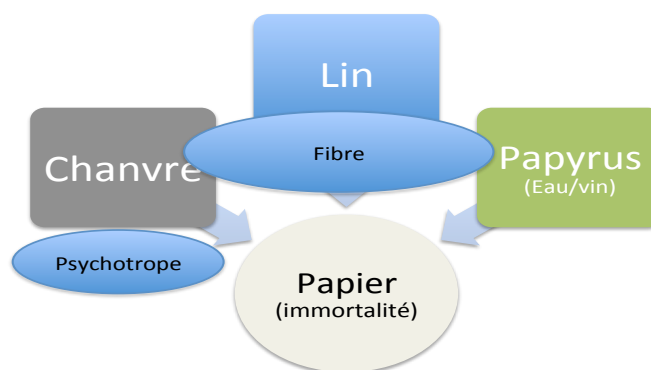
Le papyrus est aussi apte à signifier de façon multiple, comme le détaille Stapel dans un commentaire sur Théophraste, confirmant ainsi ce que l'on peut appeler la polysémie référentielle en adaptant l'ancienne notion d'homonymie par imposition⁴⁴. En fait, Stapel énumère les différentes parties du papyrus, la racine, la feuille, la tige qui ont toutes le droit de s'appeler « papier » par synecdoque de la partie et du tout. Mais la dernière *significatio* est précisément le papier obtenu après traitement de la tige du papyrus. Signifié dont l'apparition relèverait cette fois de la métonymie puisqu'elle est le résultat d'un certain usage dérivé de la plante.

Ainsi, les relations genre/ espèce et tout/ partie, et leurs propriétés spécifiques, sont présentables selon l'arborescence suivante :

⁴² *Gargantua*, 1542, ch. 24, éd. BVH 2012, f. 72r.

⁴³ Barthélémy l'Anglais, *De Proprietatibus rerum*, L. XVII, « De papiro ». *Glossa super Isaïam*, XVIII : « Illam enim naturaliter imbibit et ad se trahit [aquam]. et ideo aqua extrahitur a vino cum papiro ».

⁴⁴ Bodaeus a Stapel, annotations sur Théophraste, *De Historia plantarum libri decem*, 1644, IV, ch. 9, p. 429-430.



Composition du pantagruélion selon ses référents réels et leurs propriétés communes/ différentes

III. Nouveaux usages

Dans le *Disciple de Pantagruel*, les toiles de satin et de taffetas poussent directement sur les arbres, ce qui évite tout travail de préparation dans ce pays de Cocagne. Le même chapitre comporte un certain nombre de précisions fort intéressantes sur le parallèle entre la refonte des caractères d'imprimerie et la refonte des maris devenus hors d'usage⁴⁵. Or le mélange et le recyclage des chiffons usés insiste sur la double mort de plantes comme le chanvre et le lin : la mort par rouissage, complétée par le peignage et la purification pour les fibres de lin ou de chanvre, et la mort par nouveau rouissage des vieux « drappeaux » déchiquetés par les instruments « catharactes ». Le Calloier met aussi en évidence le nouvel usage du pantagruélion par Pantagruel, qui est un usage mortifère : la corde serre la gorge et « oppile les conduits », tout comme le tissu enferme⁴⁶. Or la relation entre le chanvre et les cordes des pendus est soulignée apparemment d'abord par Polydore Virgile, lequel reproduit la confusion de Pline entre le chanvre et le lin : « L'on en fait des cordes desquelles les mauvais sont pendus et estranglez »⁴⁷. On ne lit pas de rémission ni d'ambivalence chez cet auteur, pas plus que chez Mattioli, commentateur de Dioscoride auquel Rabelais pourrait bien avoir emprunté son amplification par l'humour noir :

Toutesfois c'est le grand ennemi des brigans et larrons, ains a à l'encontre d'eux si grand pouvoir, que attachés à iceluy non seulement ils declarent leurs meffais, et les confessent de leur propre bouche, mais aussi il leur fait venir un mal de gorge ou esquinance qui les estrangle tous pendus⁴⁸.

Le jeu de mots sur *esquinance* ou angine y est déjà.

L'usage punitif n'est pas nouveau et son origine se perd dans la nuit des temps. On sait que Judas s'est pendu. Le *Talmud*, dit Claude Gaignebet⁴⁹, assure que le cadeau fait par Caïn à Jahvé était maudit car c'était du chanvre. Toutefois un hébraïsant strasbourgeois, David Kyber, qui a donné des traductions

⁴⁵ *Le Disciple de Pantagruel*, s.l.n.d., 1538, BVH 2015, ch. 27, f. 39v.

⁴⁶ Le papier de la plus mauvaise qualité servait aussi à emballer les drogues d'apothicaire.

⁴⁷ Polydore Virgile, *Les Memoires...*, 1575, L. VII, ch. 11, p. 181.

⁴⁸ Pierandrea Mattioli, commentaire du III^e livre de Dioscoride, 1572, ch. 148, p. 512.

⁴⁹ C. Gaignebet, *A plus haut sens*, 1986, I, p. 55.

en hébreu des noms de plantes dans le *De nomenclaturis stirpium* de Tragus, signale que l'hébreu *kanapos* est un emprunt au grec *kannabis* et non l'inverse (la source en est Elias Levita)⁵⁰. Il est certain que sur le plan linguistique cet usage maléfique du chanvre ne lui est pas intrinsèque par imposition, mais selon la seconde catégorie d'homonymes dégagée par Augustin, à savoir par un sens usuel dérivé d'un autre. Par conséquent, le pantagruélien comme corde pour se pendre n'est pas une espèce de pantagruélien, mais bien un usage dérivé du premier sens. De même, le papier séparateur de l'eau et du vin est issu d'un usage déjà dérivé, le papier de chiffé.

Outre le serrage et l'« oppilation des conduits », outre le filtrage, on use encore du pantagruélien pour toutes sortes de transports : dans les sacs de corde ou de lin, par la couture des chaussures qui servent à marcher. Il faut porter les sacs à l'atelier ou au moulin : la toile est indispensable au transport, comme le tuyau de pantagruélien-papyrus sert à tirer le vin hors du tonneau. Mais ces usages véhiculaires culminent dans les voiles destinées à la marine, ce qui permet au Calloier d'opérer des raccourcis géographiques saisissants : « Phobel voyra Thélème » (ch. 51), c'est-à-dire que l'Arabie verra la France, ce qui suggère un transport de pantagruélien par le pantagruélien. Grâce au rapprochement géographique qu'autorise le texte (à la fois voile de bateau et papier sur lequel on écrit des noms de lieux), la métaphore impliquée dans la construction « Phobel voyra Thélème » se double d'un rapport de contiguïté et existe par la figure même de la métonymie. Un des exemples classiques de la métonymie chez les anciens grammairiens est de dire —comme de nos jours— « voiles » pour bateaux. Si l'on dit aussi « pantagruélien » pour « voiles » grâce à deux métonymies et à une métaphore, l'Arabie est à portée de plume de Thélème.

L'orateur habile a lui-même établi la théorie de son discours. On sait qu'il nie la culpabilité de Pantagruel relativement aux conséquences néfastes de la pendoison, disant que c'est un solécisme de « prendre l'invention pour l'inventeur » (ch. 51, f. 153v), à moins que ces détracteurs n'obtiennent le bénéfice du trope de la synecdoque, licence admise dans le langage poétique. Comme l'a fait justement remarquer Yves Delègue, il ne s'agit pas d'une synecdoque mais d'une métonymie⁵¹. Les rhétoriques humanistes consultées (*De copia* d'Érasme, la table des figures de Mosellanus et la rhétorique de Melanchthon) donnent les définitions toujours actuelles de ces deux tropes. Mieux encore, elles citent pour la métonymie exactement les mêmes exemples que Rabelais pour la synecdoque : « Bacchus pour vin et Cérès pour pain ». Erreur volontaire ? Approximation ? Il est peu vraisemblable que Rabelais ait ignoré la différence de termes métalinguistiques très connus des humanistes, même s'ils étaient rarement employés en français. On remarquera surtout l'ironie qu'il y a de reprocher à X de commettre un solécisme (terme-clé des censeurs latins et grecs), et de se tromper de trope. Lapsus d'autant plus suspect qu'il est immédiatement suivi de protestations véhémentes : « Je vous jure icy par les bons motz qui sont dedans cette bouteille là qui refraischit dedans ce bac... » (153v). Les déictiques sont insistants (« ici », « dans ce bac »), le registre du discours est appuyé, les performatifs sont mis en évidence (« je vous jure que ») : tout indique le serment d'ivrogne et le « bon mot » pas encore étranglé par la soif. Comme dans le cas de l'entonnoir de lierre un peu plus loin, la possibilité d'erreur est niée par la force illocutoire : « je vous jure », « croyez-le ou non, ce m'est tout un ».

Soutenue par la liberté inaliénable de l'écrivain, c'est donc la figure poétique et rhétorique qui fait voyager, et plus précisément, le trope. Le pantagruélien est transporté par la Thalamège dont les voiles sont de pantagruélien, et le bois de larix ou mélèze, arbre si proche de la plante fabuleuse. On sait que l'équivalent latin de « trope » est *translatio*. Par la translation du voyage le temps est réduit ou étendu à la temporalité propre du récit. Par le pantagruélien qui emprisonne les « substances invisibles » des vents, ce bateau est automobile et la plante représente les deux bords de la figure, *tenor* et *vehicle*. Si l'on admet que le pantagruélien est aussi le papier, le processus métonymique se poursuit : l'herbe est à la fois broyée par les moulins à papier, et broyante, car les cordages servent aussi à actionner les maillets. De

⁵⁰ H. Tragus, *De stirpium... nomenclaturis*, 1552, I, ch. 115, p. 350.

⁵¹ Y. Delègue, « Le Pantagruélien, ou le discours de la vérité », 1983.

même, le pantagruélien est le support (le papier) et ce qui est écrit sur ce papier (le mot « pantagruélien », son origine et son histoire).

IV. Le pantagruélien comme drogue d'immortalité

Un autre usage dérivé ne concerne que le chanvre. Le passage en question a été ajouté dans l'édition définitive et mérite d'être rappelé :

Et quoy que jadis entre les Grecs d'icelle l'on feist certaines especes de fricassées, tartres, et beuignetz, les quelz ilz mangeoient apres soupper par friandise et pour trouver le vin meilleur : si est ce qu'elle est de difficile concoction, offense l'estomach, engendre mauvais sang, et par son excessive chaleur ferist le cerveau, et remplit la teste de fascheuses et douloureuses vapeurs. (ch. 49, f. 159r=149r)

Il fait suite à la remarque sur l'extinction de la semence et peut avoir été inspiré par l'*Historia stirpium* de Léonard Fuchs (1542) : cet auteur dit d'abord que, prise à doses immodérées, la graine « provoque le délire ». Quant à la feuille bue après sa réduction en farine, elle provoque une certaine ébriété, « *hospitale* » (faut-il traduire par « hospitalière » ou par « généreuse » ?), qui n'est pas ressentie par celui qui boit. Fuchs continue en disant que chez les Arabes en effet elle est broyée, elle sollicite en faveur du vin (*subigitur pro vino*) et rend ivre⁵².

Cet usage du chanvre chez les Arabes ressemble à s'y méprendre à ce que nous connaissons du chanvre indien, *cannabis sativa*, sous le nom de haschich. Le mot *haschich* en arabe veut dire simplement « herbe » comme on dit l'herbe pantagruélien. S'il a utilisé le texte de Fuchs, Rabelais a substitué les Grecs aux Arabes, comme pour déplacer déjà quelque peu vers l'ouest l'usage et la production du chanvre indien. Mais il peut également avoir utilisé la source avouée de Fuchs, le maître d'Antioche Siméon Seth. Grec de Turquie, vivant à la fin du IX^e siècle, ce médecin fut à la fois en contact avec le monde arabe et le monde grec. À cette source s'ajoute la capacité vaticinatrice du chanvre chez les Scythes, comme le raconte Hérodote. Cependant, à la différence des *Histoires* du géographe grec, connues et traduites, le texte de Siméon Seth venait d'être découvert à l'époque du *Tiers Livre*, et traduit du latin par Lilio Giraldi, sous le titre de *Syntagma de cibariorum facultate* : il paraît à Bâle en 1538. Dans sa préface, Giraldi se réclame de la méthode de Manardo (édité par Rabelais) et assure que cet ouvrage est *rurissimum*. Le texte concernant le chanvre est à peu près le même que celui de Fuchs, à un détail près : au lieu de dire que le buveur ne s'aperçoit pas de son ébriété, il affirme qu'il la sent moins, qu'il en est moins conscient.

Restent encore à expliquer ces « fricassées, tartres et beignets » dont il est question dans ce chapitre. Ces desserts se trouvent cette fois chez Mattioli (déjà évoqué à propos de l'angine des pendus), précisément entre la mention de l'extinction du sperme et l'échauffement de la tête par des vapeurs : « bien que [le cannabis] soit de mauvaise digestion, certains en prennent en dragées, frits »⁵³, ce qui est exactement l'ordre de la phrase chez Rabelais. Le mot « dragée » (que l'on retrouve dans l'épisode des « paroles gelées » du *Quart Livre*), est la traduction de *tragemata*, terme utilisé par Galien, recopié par Daléchamps, également à propos du chanvre consommé sous forme de dessert⁵⁴. Que la source soit arabe (comme le

⁵² L. Fuchs, *Historia stirpium*, 1542, ch. 147, p. 392 : « Folia vero arida pota, veluti farina, aut magis pro potione, haec farina exsiccata, ebrietatem quandam hospitem facit, et quae ab haurientes non [Siméon Seth : minus] sentiatur. Apud Arabas enim pinsitur, subigitur pro vino, et inebriat ». Siméon Seth, *De cibariorum facultate*..., 1538, p. 112.

⁵³ Mattioli, commentaire du III^e livre de Dioscoride, 1543, ch. 148, p. 512.

⁵⁴ Jacques Daléchamps, *Historia generalis plantarum*, 1586, ch. 64, p. 98. Cet auteur (né en 1513) a étudié la médecine à Montpellier sous Guillaume Rondelet, comme Rabelais. Il sera comme lui médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon, en 1552. Galien, *De alimentorum facultatibus libri tres*, I, ch. 34, Lyon, Jean Frellon, 1550, p. 1109, « De cannabis semine » : « Non quemadmodum planta ipsa cannabis, vitici quodammodo est similis, item semen semini facultate est simile, sed plurimum ab eo dissidet, ut quod concoctu est difficile, stomachoque ac capiti noceat, praviusque [autre leçon : parvius] sit succi. Sunt tamen, qui eo quoque friso cum aliis tragematibus vescantur. Tragemata autem voco ea, quae post coenam, voluptatis inter

disent Fuchs et Seth), ou galénique (chez Rabelais et Daléchamps), l'allusion à l'usage du chanvre indien consommé pour s'enivrer devient alors évidente, puisqu'on sait que, jusqu'au XVIII^e siècle, le haschich ne se fumait pas, il se mangeait et s'utilisait comme épices. Rabelais semble pourtant prendre ses distances avec cette coutume alimentaire stupéfiante puisqu'il ajoute un « jadis », traduction d'un « *olim* » présent chez Daléchamps et opposé à un « *nunc* » prudent : « Maintenant, tous s'en abstiennent »⁵⁵. André Tournon m'a signalé que le concile de Latran (1513-1515) venait d'en interdire l'usage : on connaît également d'autres interdictions remontant au XIV^e siècle. Il semble qu'un usage médical ait été au moins toléré en principe, puisque tous les auteurs rapportent comme Rabelais que le jus de cette herbe « instillé dedans les oreilles, tue toute espèce de vermine qui y seroit nee par putrefaction, et tout aultre animal qui dedans seroit entré » (ch. 51, f. 154v). Est-ce une vertu médicale du pantagruélion de faire sortir les « puces en l'oreille » ? Les prescriptions consultées à propos du mal d'oreille ne mentionnent pas de préparation à base de chanvre. La *Chirurgie* de Lanfranc de Milan signale cependant l'usage du « calament », sorte de roseau qu'il appelle « herbe à chats » ; d'autres ouvrages en revanche notent la possibilité d'ajouter de l'opium, si vraiment on a très mal⁵⁶. Le *Cinquième Livre* donne l'opium comme comparant dans un prologue dont on connaît la parenté avec le prologue du *Tiers Livre* : il faut dévorer les livres pantagruéliques comme « opiate cordiale », et les incorporer comme des fèves.

Où s'arrêter dans les extensions rhizomatiques de ces références botaniques ? Bien que le Calloier affirme qu'il ne pourra pas énumérer toutes les vertus du pantagruélion, il y a sans doute un moment où il faut casser la chaîne de ces greffes. Comme les fèves, le chanvre indien produit des vapeurs qui peuvent être fâcheuses et douloureuses. *Pharmakon* à double vertu, poison et psychotrope, ses effets sont semblables à ceux du vin, ce dont nul ne s'étonnera. Mais on ne perdra pas de vue non plus le rapport métaphorique et instrumental entre le papier et le pantagruélisme, celui-ci étant depuis le début du roman considéré comme une « céleste et impreciable drogue » (prologue de *Gargantua*), qui récupère les vertus curatives éminentes des *Chroniques Gargantuines*. On n'oubliera pas non plus la dernière page du livre qui développe si longuement la « preuve » de l'incombustibilité du pantagruélion, en s'inspirant cette fois de Pline. Le Calloier déclare comme lui que le pantagruélion asbeste est plus pur une fois brûlé. Ce renouvellement à la manière du phénix, qui accorde au pantagruélion une pérennité certaine, peut être mis en rapport avec ce que l'on répétait à l'envi de l'invention récente du papier : grâce à lui, il est désormais possible d'accéder à l'immortalité par la multiplicité des imprimés⁵⁷. Les bons livres pantagruéliques se répandent dans les mémoires plus vite et mieux que les tablettes et inscriptions antiques. Comme c'est Pantagruel qui a inventé l'imprimerie (son père ne savait que tracer des lettres à la main), il est assez logique que Pantagruel ait aussi inventé le papier bon marché indispensable au bel art de l'imprimerie.

Enfin, le papier imprimé de bonnes lettres pantagruélistes est un tonneau de bon vin, une bouteille de vin de Beaune, une manne⁵⁸ à multiples goûts. Si le pantagruélion fait trouver le vin meilleur, c'est qu'il a des propriétés communes avec lui. À l'article *Vinum*, Siméon Seth détaille des effets qu'il appelle paradoxaux :

bibendum excitandae gratia manduntur. Multum autem calefacit, ideoque sumptum paulo largius, caput ferit, vaporem sursum ad ipsum mittens calidum simul ac medicamentosum. » Voir les *Opera*, Venise, Alde, 1525, vol. IV, dont l'exemplaire ayant appartenu à Rabelais est conservé à l'université de Sheffield selon l'attribution confirmée par Claude La Charité, Olivier Pédeflous et Romain Menini (parution prévue sur le site des BVH, 2017). Ce bref chapitre ne montre toutefois aucune annotation (f. 53r, image n° 347).

⁵⁵ « Nunc ad hoc cibo omnes abstinere », dit Daléchamps, *Historia generalis plantarum*, 1586, IV, ch. 64, p. 498.

⁵⁶ Comme dans la *Chirurgie* de Lanfranc de Milan, éd. de 1508, f. 93r.

⁵⁷ Pline l'avait déjà dit pour le papyrus : « Toutesfois avant que partir d'Egypte je ne veux oublier le Papyrus, veu que toute civilité et immortalité des hommes depend du papier, et des choses qu'on escrit dessus » (Pline-Du Pinet, *Histoire du monde*, 1562, t. I, L. XIII, ch. XI, p. 511-512).

⁵⁸ Cette substance mériterait elle aussi d'être considérée comme un composant virtuel du pantagruélion. En tant que manne déposée sur les arbres, elle fait également partie des « simples ».

le vin non seulement agit sur le corps mais produit en l'âme quelques altérations de façon admirable, c'est-à-dire qu'il se montre paradoxal : il fait éclater de rire les hommes virils, il rend audacieux les timides ; les taciturnes et prudents se mettent à parler immodérément⁵⁹.

Certains amateurs de vérité, poursuit-il, mettent leur confiance dans le vin : *in vino veritas*. Mais son usage immodéré peut endommager le cerveau.

Le pantagruéliste n'est plus un *goutteux* mais un *goûteur* (*gouteurs* est attesté dans l'édition du *Cinquième Livre*)⁶⁰ qui laisserait aux bonnes drogues (livre, lin, chanvre, vin) le rôle d'aiguillons de la vérité. Le pantagruélion qui les subsume toutes dans son sens générique se gonfle lui-même de nouveaux usages, ignorés des Anciens, pratiqués des pantagruélistes modernes, et localisés dans le bienheureux royaume de France. Cette nation n'a « inventé » aucune de ces plantes, mais elle relève le défi lancé par Pline dans sa déploration du lin :

qu'est-il de besoing aux François d'en faire estat, jusques à assoir leur revenu sur cette marchandise ? Où veulent-ils aller ? Ne se contentent-ils de voir qu'il n'y a que montaignes vis à vis de leur mer Mediterranée ? et que du costé de la haulte mer ils n'ont que la vacuité de cest univers⁶¹ ?

Où veulent-ils aller ? Au ciel, sans doute. Le pantagruélion est manifestement une plante pérégrine, exotique, par l'étymologie monstrueuse du nom de Pantagruel ; mais la nouvelle littérature française qui en fait usage est prête à traverser les mers à l'aide d'un simple papier blanc. La polysémie dans ces chapitres n'est donc pas une ruse du discours ni un sophisme. Présentée par la remarquable performance de du Calloier (le *kalos-bieros* des Îles d'Hyères, amateur de *lavandula Stoechas*)⁶², elle est l'appui linguistique d'une louange en énigme qui permet au lecteur de parcourir dans l'espace géographique et dans le temps de l'histoire l'assortiment des espèces, et de suggérer comment, de sens dérivé en sens dérivé, on parvient au paradis, au grand émoi des dieux.

RÉFÉRENCES

François Rabelais

Tiers Livre des faictz et dictz Heroïques du noble Pantagruel, Paris, Chrétien Wechel, 1546 : édition numérique texte/ image réalisée par les BVH (Bibliothèques Virtuelles Humanistes (<http://bvh.univ-tours.fr>), dir. M.-L. Demonet), 2009, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale de Tours ; *Le Tiers Livre des faicts et dictz Heroïques du bon Pantagruel*, Paris, Michel Fezandat, 1552, BVH (dir. M.-L. Demonet), 2011, d'après les exemplaires de la Bibliothèque nationale de France et de la Gordon Collection (Université de Virginie). Édition A. Lefranc, Paris, Champion, 1931 ; éd. M. A. Screech, Genève, Droz, 1964 ; éd. G. Demerson, dans *Œuvres*, avec traduction, Paris, Seuil, 1973 ; éd. M. Huchon, dans *Œuvres complètes*, Gallimard, « La Pléiade », 1994 ; éd. J. Céard, *Le Livre de Poche Classique*, Hachette, 1995 ; éd. M.-M. Fragonard, dans *Les Cinq Livres des faits et dits de Gargantua et Pantagruel*, Paris, Gallimard, « Quarto », 2017.

Pantagruel, Roy des Dipsodes, restitué à son naturel, Lyon, François Juste, 1542 ; édition numérique texte/

⁵⁹ Siméon Seth, *De cibariorum facultate...*, 1538, p. 191 (ma traduction).

⁶⁰ *Cinquième livre*, 1564, BVH 2013, *Prologue*, p. [10].

⁶¹ Pline-Du Pinet, *Histoire du monde*, 1562, t. II, L. XIX, I, p. 70.

⁶² Sur l'hypothèse fort probable d'un séjour de Rabelais aux îles d'Hyères, et l'intérêt thérapeutique de la lavande « Stoechas » (nom ancien de ces îles), voir Marie-Luce Demonet, « Rabelais et l'utopie de l'ermitage », 2013.

image réalisée par les BVH (dir. M.-L. Demonet), 2012, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale de Châteauroux.

La vie treshorifique du grand Gargantua, Lyon, François Juste, 1542 ; édition numérique texte/ image réalisée par les BVH (dir. M.-L. Demonet), 2012, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale de Châteauroux.

Le Quart Livre des faicts et dicts Heroïques du bon Pantagruel, Paris, Michel Fezandat, 1552 ; édition numérique réalisée par les BVH (dir. M.-L. Demonet), 2011, d'après l'exemplaire de la BnF Réserve Y2_2164 (avec corrections de la main de Rabelais).

Le Cinquiesme et dernier livre des faicts et dicts Heroïques du bon Pantagruel, s.l., 1564 ; édition numérique réalisée par les BVH (dir. M.-L. Demonet), 2013, d'après l'exemplaire de la BnF Réserve Y2_2169.

Sources

BARTOLOMEUS ANGLICUS (Bartholomé de Glanville, dit l'Anglais), *De proprietatibus rerum* [le *Propriétaire des choses*], Lyon, Pierre Hongre, 1482.

BIBLIANDER, Thedorus (BUCHMANN), *Institutionum grammaticarum de lingua Hebraea liber unus*, Zürich, Christoph Froschover, 1535.

CRANSTON (CRASTONUS), Johannes, *Dictionarium graecum copiosissimum secundum orginem alphabeti cum interpretatione latina*, Venise, Alde, 1497.

DALECHAMPS, Jacques, *Historia generalis plantarum, in libros XVIII... digesta*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1586-1587. *Histoire générale des plantes*, trad. Jean Des Moulins, Lyon, Philippe Bordes et Claude Rigaud, 1653.

DIOSCORIDE, *In Dioscoridae anazarbei de re medica libros a Virgilio Marcello versos, scholia nova, Joanne Lonicerò autore...*, Marburg, Aegenolphus, [1543]. Voir à MATTIOLI.

Disciple de Pantagruel (Le), s.l.n.d., 1538 ; édition numérique réalisée par les BVH (dir. M.-L. Demonet), 2015, d'après l'exemplaire de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.

DUBOIS, Jacques (SYLVIUS), *Mesbue. Opera medica...*, Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1548 ; Genève, Jacques Chouët, 1631.

ÉRASME, Didier, *De Duplici copia verborum ac rerum*, [1512], éditions consultées : Mayence, Johannes Schoffer, 1521 ; Paris, Simon de Colines, 1530 ; Bâle, Johannes Froben, 1540. « La Double abondance des mots et des idées », dans *Œuvres choisies*, trad. Jacques Chomarat, Paris, Le Livre de Poche, 1991.

ESTIENNE, Charles, *Praelium rusticum*, Paris, Charles Estienne, [1531] ; Paris, Guillaume Bernard, 1629. *Dictionarium latino-graecum... ex Budaei*, Paris, Charles Estienne, 1552.

ESTIENNE, Robert, *Biblia Utriusque Testamenti*, Paris, Robert Estienne, 1557.

GALIEN, Claude, *Le Cinquiesme Livre des Simples...*, traduit par Jean Canape, Lyon, Etienne Dolet, 1542.

FUCHS, Leonardus, *De Historia stirpium commentarii insignes*, Basileae, in officina Isingeriana, 1542 ; Lyon, Balthazar Arnoullet, 1549 (avec la traduction des noms de plantes en français).

Herbarius Latinus, [Passau], Johann Petri, 1485.

JOHANNES DE CUBA, *Le Jardin de Santé*, [*Hortus sanitatis*, ca. 1491], Paris, Philippe Le Noir, 1539.

LE ROY, Louis, *De la vicissitude et variété des choses en l'univers...*, Paris, Pierre L'Huillier, 1575 ; éd. P. Desan, Paris, Fayard, Corpus des œuvres de philosophie en langue française, 1988.

LANFRANC DE MILAN, *Alanfranc en chirurgie*, traduction française de Guillaume Yvoire chirurgien de Lyon, Paris, Durand Gerlier, 1508.

LEONICENO, Niccolò, *De Plinii et aliorum in medicina erroribus, ad doctissimum Angelum Politianum...*, Paris, Chrétien Wechel, [1537].

MATTIOLI, Pierandrea, *Commentarii in Libros sex Pedacii Dioscoridis... de materia medica*, Venise, apud V. Valgrisius, 1554 ; *Commentaires de M. Pierre André Mattiole... sur les six livres de Ped. Dioscoride... reveuz et augmentés... par l'auteur mesme...*, traduit par Jean Des Moulins, Lyon, Guillaume Rouillé, 1572.

MOSELLANUS, Petrus, *Tabulae de schematibus et tropis* [sur le *De Duplici copia* d'Erasmus], Paris, Chrétien Wechel, 1528.

NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise*, Paris, David Douceur, 1606, édition en ligne de Russon Wooldridge (Toronto, ca. 1992), consultable sur les sites d'ARTFL (Université de Chicago) et de l'ATILF (Université de Nancy).

PLINE L'ANCIEN, *L'Histoire du monde*, traduction française d'Antoine Du Pinet, Lyon, Claude Senneton, 1562.

POLYDORE VIRGILE, *De Inventoribus rerum libri tres*, 1499 ; *Les Memoires et histoire de l'origine, invention et auteurs des choses...*, traduction de François de Belleforest, Paris, Robert le Mangnier, 1576.

RUEL, Jean, *De natura stirpium libri tres...*, Bâle, Johannes Froben, 1543.

SIMEON SETH, *Symeonis Sethi Magistri Antiochae, syntagma per literarum ordinem, de cibariorum facultate*, Lilio Gregorio Gyraldo Ferrariense interprete, Bâle, Michael Isengrinus, 1538.

THÉOPHRASTE, *De Historia plantarum libri decem*, trad. Jean Bodaeus a Stapel, avec des remarques de Jules César Scaliger et Robert Constantin, Amsterdam, Judocus Broers, 1644.

TRAGUS (BOCK), Hieronymus, *Kreüterbuch*, Strasbourg, Wendelin Rihel, 1546. *De stirpium, maxime earum, quae in Germania nostra nascuntur, usitatis nomenclaturis, propriisque differentiis, neque non temperaturis ac facultatibus, commentariorum libri tres...* interprete David Kyber Argentinensi, Strasbourg, Wendelius Rihel, 1552.

VIGO, Giovanni de, *Practique et chirurgie*, Lyon, Benoist Bounyn, 1525.

Études

BALDINGER, Kurt, « Eon, plante énigmatique chez Rabelais, et le Pantagruélien », *Études Rabelaisiennes*, 29, Genève, Droz, 1993, p. 139-144.

BRIQUET, Charles Moïse, *Le papier arabe au Moyen-Age et sa fabrication*, (tiré-à-part), Union de la Papeterie, avril-septembre, Berne, de Suter et Lierow, 1888.

CHEVALIER, Jean-Claude, « La synonymie dans les manuels pédagogiques du début de la Renaissance », *Langages*, 31^e année, 128, 1997, *La synonymie*, p. 8-24.

DELÈGUE, Yves, « Le Pantagruélion, ou le discours de la vérité », *Renaissance, Humanisme, Réforme*, 16, janvier 1983, p. 18-40.

DEMONET, Marie-Luce, « Des mots voyageurs. Étude de la polysémie dans les *Essais* », dans *Montaigne. Espace, Voyage et Écriture*, éd. Z. Samaras, Paris, Champion, 1995, p. 191-208.

DEMONET, Marie-Luce, « Le signe mental dans l'oeuvre de Rabelais », dans *Rabelais, Le Tiers Livre*, Université Paris VII (20 octobre 1995), *Cahiers Textuel*, 15, janvier 1996, p. 97-111.

DEMONET, Marie-Luce, « Que reste-t-il du langage mental dans les textes philosophiques français, à la fin de la Renaissance ? », dans *Le Langage mental du Moyen Âge à l'âge classique* (colloque de Tours, 2005), dir. J. Biard, European Science Foundation, Louvain, Peeters, 2009, p. 241-264.

DEMONET, Marie-Luce, « Rabelais et l'utopie de l'ermitage », dans *VII Jornadas sobre el pensamiento utópico. Religión en Utopía*, Madrid, novembre 2010, dir. Iveta Nakládalová, Berlin, Academia Verlag, 2013, p. 71-96. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01116682>.

DESBORDES, Françoise, « Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins », dans ROSIER, Irène (dir.), *L'Ambiguïté*, 1988 ; rééd. dans *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, textes réunis par G. Clerico, B. Colombat et J. Soubiran, Paris, ENS Editions, 2007, p. 307-357.

FEBVRE, Lucien, et MARTIN, Henri-Jean, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin-Michel, 1958, 1971.

FRAGONARD, Marie-Madeleine, « Les petites sœurs du Pantagruélion », dans *Le Cinquiesme Livre*, actes du colloque de Rome 1998, dir. F. Giacone, *Études Rabelaisiennes* 40, Genève, Droz, 2001, p. 115-126.

GAIGNEBET, Claude, *A Plus haut sens. L'ésotérisme spirituel et charnel de Rabelais*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, 2 vols.

GEONGET, Stéphan, *La notion de perplexité à la Renaissance*, Genève, Droz, 2006.

PITION, Jean-Paul, *Le Livre à la Renaissance. Introduction à la bibliographie historique et matérielle*, Turnhout, Brepols, 2013.

RIGOLOT, François, « Rabelais's Laurel for Glory : a further Study of the 'Pantagruelion' », *Renaissance Quarterly*, XLII, 1989, p. 60-77.

ROSIER, Irène (dir.), *L'Ambiguïté. Cinq études historiques*, Presses Universitaires de Lille, 1988.

ROSIER, Irène, « Évolution des notions d'*equivocatio* et *univocatio* au XII^e siècle », dans ROSIER, Irène (dir.), *L'Ambiguïté*, 1988, p. 103-168.

ROUDAUT, François, *Le Livre au XVI^e siècle. Éléments de bibliologie matérielle et d'histoire*, Paris, Classiques Garnier, 2003.

SAULNIER, Verdun-L., « L'énigme du pantagruélion ou : du Tiers au Quart Livre », *Études Rabelaisiennes*, 1, 1956, p. 48-72.

TIN, Louis-Georges, « Qu'est-ce que le Pantagruélion ? », *Études Rabelaisiennes*, 39, 2000, p. 125-135.

TIN, Louis-Georges, « Le pantagruélion. Réflexions sur la notion d'exégèse littéraire », dans *Rabelais et la question du sens*, éd. J. Céard, M.-L. Demonet et S. Geonget, décade de Cerisy, 1-11 août 2000, Genève, Droz, *Études Rabelaisiennes*, 49, 2011, p. 113-124.